

Première réunion du Conseil stratégique de l'industrie chimique

François Loos, ministre délégué à l'Industrie, a installé et présidera le Conseil stratégique de l'industrie chimique (COSIC) dont la mission est de veiller à la mise en œuvre des conditions économiques, techniques et sociales permettant d'assurer la compétitivité et le développement de l'industrie chimique en France.

Ce Conseil regroupe des industriels de la chimie, des entreprises des secteurs clients, des parlementaires, les organisations syndicales de salariés, les Ministères de l'Industrie, de l'Écologie, du Travail, de la Recherche et de l'Éducation nationale, des représentants du monde de la recherche et l'Union des Industries Chimiques.

Le 24 novembre dernier, la première réunion du COSIC a été consacrée aux actions à lancer ou renforcer autour des thèmes prioritaires suivants :

Réglementation

• **REACH** : demande des industriels de la chimie que la France, lors du Conseil de compétitivité du 13 décembre à Bruxelles, s'oppose au principe de substitution tel qu'il a été voté par le Parlement européen.

• **Harmonisation des procédures DRIRE** : suite à la demande du député D. Garrigue d'appliquer une doctrine unique sur tout le territoire et de caler nos exigences et contraintes sur celles des pays concurrents, le ministre affirme que les délais d'autorisation doivent être

raisonnables pour ne pas freiner les investissements et décide d'organiser un groupe de travail restreint sur ce thème entre administration et entreprises.

• **Base de données réglementaires** : satisfaction sur l'élaboration de l'inventaire du corpus réglementaire. A la demande des entreprises de toiletter et simplifier le système réglementaire, F. Loos invite à faire remonter à son ministère les textes redondants ou à modifier, pour actions correctrices.

Recherche et innovation

• **Pôles de compétitivité** : demandes des entreprises engagées dans les pôles pour une meilleure coordination entre les différents intervenants du secteur public et pour une plus grande visibilité sur les moyens de financement public. F. Loos confirme le déblocage de 5,3 millions d'euros en 2005 et annonce le lancement prochain de l'appel à projets pour 2006.

• **Matières premières renouvelables** : c'est un sujet d'innovation sur lequel les entreprises chimiques et certains secteurs aval veulent investir. L'adossement d'un tel projet à l'Agence Nationale de la Recherche et à l'Agence de l'Innovation Industrielle est encouragé par le ministre.

• **Organisation et méthodes de travail en matière d'innovation** : mise en place d'une « task force » pour faire une cartographie des compétences et travailler à réduire les cloisonnements.

Adaptation des compétences

« L'Observatoire des métiers et des qualifications », élaboré conjointement par l'UIC et les organisations syndicales, est maintenant en place. Il doit être exploité concrètement pour une gestion prévisionnelle des ressources humaines en fonction des évolutions à prévoir dans les différents secteurs et filières d'activités. Le ministère de l'Emploi est prêt à participer à ce travail prospectif en proposant un effort méthodologique et une aide financière.

Amélioration de l'image de la chimie

L'objectif d'augmenter fortement le programme de communication du secteur chimie a été affirmé. Un programme de communication en lien avec les secteurs aval de la chimie est envisagé. F. Loos a par ailleurs annoncé la création du **prix de la chimie verte** qui sera décerné pour la première fois en 2006.

Le COSIC sera l'organe de suivi à haut niveau des 29 plans d'actions élaborés par le Groupe de réflexion stratégique présidé par D. Garrigue et rapportés dans le « rapport Garrigue »*. Il se réunira une ou deux fois par an, mais des groupes de travail dédiés aux principaux domaines d'actions travailleront entre-temps, pour faire progresser les objectifs et actions concrètes.

* <http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/dossiers/sect/avenir.htm>

L'industrie chimique européenne prévoit un meilleur niveau d'activité en 2006

Après une très bonne année 2004 bénéficiant de la bonne tenue de la demande internationale, la décélération de la croissance mondiale en 2005 qui reste très modérée, et le ralentissement de la demande domestique, tant du côté des entreprises que du côté des ménages, ont perturbé le profil de croissance du secteur en 2005. Une phase de stagnation, voire de repli dans certains secteurs, est apparue en début d'année. Mais les enquêtes indiquent toutefois un renforcement de l'activité au deuxième semestre.

En 2005, la production de l'industrie chimique européenne augmenterait de 1,6 % hors pharmacie et de 2 % pour l'ensemble chimie. Ces performances ressortent des perspectives favorables dans les secteurs de la **pétrochimie** (+ 5 % en 2005) et des **produits chimiques de consommation** (+ 2,7 %). Ces deux activités ont pu compenser la faiblesse de la demande domestique par une demande étrangère soutenue. En revanche, les **produits de spécialités** sont pénalisés par la hausse des coûts des matières premières et la concurrence forte de l'Asie. En 2005, leur production devrait diminuer de 2,4 %.

En 2006, grâce à un rattrapage de l'économie européenne, l'industrie chimique poursuivrait sa croissance : 2,6 % pour l'ensemble et 2,3 % hors pharmacie. Tous les secteurs participeraient de manière plus équilibrée à la croissance globale.

Évolution en volume en % par an	2004 Réal	2005 Prévision	2006 Prévision
Pétrochimie	3,-	5,-	3,-
Produits inorganiques (gaz industriels, fertilisants, produits minéraux)	1,5	5,5	0,9
Plastiques et caoutchouc	2,5	1,-	3,3
Chimie fine et de spécialités	3,3	- 2,4	1,4
Pharmacie	3,6	3,-	3,5
Savons, parfums et produits d'entretien	1,5	2,7	2,1
CHIMIE HORS PHARMACIE (UE 25)	2,6	1,6	2,3
ENSEMBLE CHIMIE (UE 25)	2,9	2,-	2,6

Productions sectorielles de l'industrie chimique européenne (UE 25) : une croissance mieux répartie entre les secteurs en 2006 (source : CEFIC).